

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 29 (1967)
Heft: 2

Rubrik: Menus propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lable pour toutes les organisations agricoles. On constate aussi que les praticiens demandent trop rarement la parole à l'occasion de réunions mises sur pied par leurs organisations. Ainsi que nous avons pu le voir nous-même encore tout récemment lors d'une réunion d'agriculteurs, presque personne ne demanda la parole, pas même au moment où l'on aborda le point de l'ordre du jour réservé aux „Propositions diverses“. Mais lorsque je sortis de la salle après la levée de la séance, j'entendis une bonne douzaine de participants qui discutaient vivement entre eux et formulaient de virulentes critiques. Est-ce là faire preuve de courage? Des expériences personnelles m'ont montré qu'il faut aujourd'hui beaucoup de courage pour s'opposer publiquement à quelque chose. Lorsque les gens courageux deviendront plus nombreux, ceux qui s'efforcent actuellement d'empêcher par tous les moyens dont ils disposent qu'on s'exprime librement devront alors se tenir enfin cois. On n'en serait jamais arrivé là, dans aucun secteur de l'agriculture, si suffisamment d'hommes avaient le courage de se lever de leur siège pour défendre leurs opinions. C'est pourquoi aucun agriculteur ne devrait craindre de dire ce qu'il pense, à condition que cela soit fait de manière objective. Il doit aussi veiller à ce que des décisions, prises collectivement, permettent à ses opinions d'être connues également en dehors du petit cercle de ses collègues. C'est là aussi que ça cloche, parfois!

La Rédaction

Menus propos

Sans-gêne ou inconscience?

Les débats qui se sont déroulés au sujet du programme d'urgence à appliquer en vue de sauver les finances fédérales (je pense plus particulièrement au rapport d'expertise Stocker) ont révélé quelque chose de très intéressant, soit que l'Union syndicale suisse reçoit un secours financier de la Confédération. Comme chacun le sait, les syndicats ouvriers n'y vont pas de main morte lorsqu'ils fixent le montant des cotisations annuelles. Mais cela ne les empêche pas, comme on le voit, de demander encore des subsides à la caisse fédérale. Il n'y a pas encore très longtemps de cela, autrement dit l'année dernière, que certains partis politiques s'appretaient aussi à tendre la main à la Confédération. A cet égard, il semble que le rapport Stocker les oblige à revenir de leurs illusions, tout au moins pour le moment.

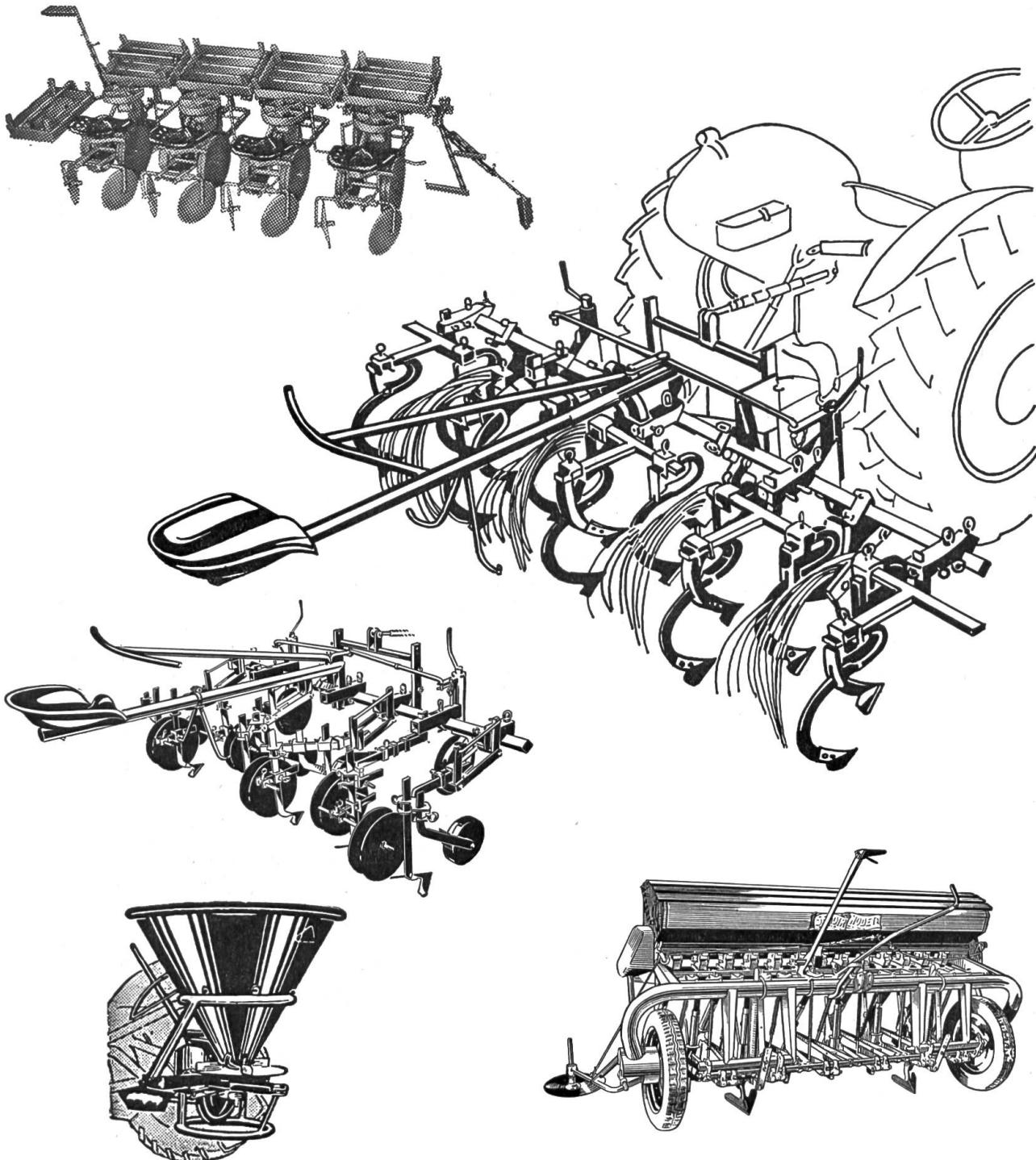
Il est difficilement compréhensible que l'Union syndicale suisse, et aussi des partis politiques, fassent montre d'une telle mentalité. Celui qui bénéficie de subventions de la part de l'Etat ne devrait en effet pas se dresser à l'occasion contre son bienfaiteur. Son attitude normale serait de dire oui et amen à tout ce que fait l'Etat. C'est seulement d'un garnement qu'on pourrait s'attendre à ce qu'il se moque encore de celui qui lui fait un cadeau.

J'estime pour ma part que les gens ayant une pareille manière de penser n'ont rien à faire au Parlement. Leur nom devrait être rayé une fois pour toutes des listes de candidats. Pour un démocrate digne de ce nom, la seule ligne de conduite à tenir dans le cas particulier est la suivante: «Donne aussi peu que possible à l'Etat et demande-lui encore bien moins!»

Uli du Bötzberg



**A l'avant-garde
du progrès**



H.-R. WYSS, 1032 Vernand s. Lausanne

Constructions mécaniques

Tél. 021 91 11 41